



Les eaux radioactives du site AREVA s'écoulent directement dans la rivière (1/2)

[Source: blogs.mediapart.fr](http://blogs.mediapart.fr) par Association CRIIRAD

Source: Club Mediapart. Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.



Photo: Des résidus radioactifs non confinés

[ORANO Mining](http://www.orano-mining.com) (ex COGEMA-AREVA) est responsable de la gestion de [l'ancien site minier uranifère des Bois Noirs \(Loire\)](#).

NDLR: *Une responsabilité qui incombe à l'ancien exploitant minier d'un gisement uranifère, selon la loi et selon un cahier des charges fixé avec l'état (ministère de l'écologie à [travers la DREAL](#))*

A la fermeture du site en 1980, **1,3 million de tonnes de résidus radioactifs** issus de l'extraction de l'uranium ont été laissés en place dans un **lac artificiel (Grand bassin)** retenu par une **digue** de 42 mètres de haut et 500 mètres de long qui barre la **vallée de la Besbre**. Les résidus étant en contact direct avec l'eau, celle-ci se charge en éléments radioactifs : l'uranium, le radium 226, le radon 222, etc.... Les propres mesures d'AREVA montrent que la contamination des eaux par le radium 226 est 5 fois supérieure aux normes de rejets édictées dans l'arrêté préfectoral qui régit le site.

Des eaux contaminées qui s'écoulent directement dans la rivière

Les documents présentés par AREVA ces dernières années lors des réunions de la Commission de Suivi de Site laissaient penser qu'en cas de risque de débordement du grand bassin, les eaux étaient pompées vers la station de traitement afin de retenir une partie des éléments radioactifs avant rejet dans la rivière. Ceci était probablement exact dans le passé : un salarié de COGEMA-AREVA mettait alors en place une pompe qui permettait ce transfert. Ce n'est manifestement plus le cas actuellement.

Les images recueillies par la CRIIRAD et le Collectif des Bois Noirs au moyen d'un drone le 19 mars 2018 montrent que les eaux contaminées s'écoulent directement dans la rivière sans traitement. En effet, lorsque le niveau des eaux du grand bassin monte, elles s'écoulent vers un bassin annexe relié directement au dispositif évacuateur de crues vers la Besbre.

Voir la vidéo :

[vidéo]: <https://youtu.be/N0EoZ1adJRk>[/vidéo]

Une contamination sur plusieurs dizaines de kilomètres

[Les études](#) réalisées par le laboratoire de la CRIIRAD en 2014 ont montré que dans la rivière, la contamination des mousses aquatiques par le radium 226 est 200 fois supérieure à la normale en aval de la digue, 800 fois à 100 mètres en aval des rejets après traitement, 500 fois à 1,5 km du site et 12 fois à plus de 30 kilomètres en aval du site. Cette situation est inacceptable. La préfecture a mis en demeure AREVA de remédier à cette situation, sans effet concret pour l'instant. Au contraire l'industriel a attaqué l'arrêté de mise en demeure en contentieux.

Le Collectif Bois Noir donne rendez-vous à la presse le **13 avril 2018 à 17 heures** à l'entrée du site AREVA à Saint-Priest-La-Prugne.

Contact [Collectif des Bois Noirs](#) : Mme Arlette Maussan, présidente du Collectif des Bois Noirs : arlette.maussan@gmail.com / téléphone : 04 70 59 73 50.

Contact CRIIRAD : [Bruno CHAREYRON](#), ingénieur en physique nucléaire, directeur du laboratoire de la CRIIRAD bruno.chareyron@criirad.org / Mobile : 06 27 27 50 37

[Suite....](#)